

Projet documentaire du Centre de Documentation et d'Information



Collège Jean Gay - Verfeil
2018-2019

Le projet documentaire définit les axes de travail du Centre de Documentation et d'Information pour l'année 2018-2019.

Il s'inscrit dans les axes du projet d'établissement et du contrat d'objectifs :

- Proposer des réponses pédagogiques adaptées pour la réussite de chacun,
- Permettre à chaque élève de construire un parcours individualisé et ambitieux,
- Développer des projets éducatifs, culturels, citoyens pour éduquer à l'autonomie, à la responsabilité et à la solidarité.

En adéquation avec les axes de la politique documentaire académique et les priorités stipulées dans la circulaire de rentrée des IA-IPR Établissements et Vie Scolaire (en date du 08.10.2018), le projet documentaire s'articule autour des missions du professeur-documentaliste.

Ces missions se déclinent en trois axes : "le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et il est acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel".

[circulaire de missions n°2017-051 du 28-3-2017, parue au BO n°13 du 30 mars 2017].

Sommaire

État des lieux du CDI	page 3
-----------------------	--------

Les axes du projet documentaire :

- | | |
|--|--------|
| - Axe 1 : La formation des élèves à la maîtrise de l'information et des médias | page 4 |
| - Axe 2 : La gestion du centre de ressources | page 5 |
| - Axe 3 : L'ouverture culturelle et la lecture | page 7 |

Etat des lieux

Organisation du service :

Le CDI est sous la responsabilité de Mme Pascale Corbeau, professeur-documentaliste titulaire, qui assure un service de 30 heures/semaine.

L'accueil des élèves débute à 8h30 et se termine à 17h00 tous les jours, hormis le mercredi matin.

La pause méridienne se situe de 12h30 à 13h30.

Le CDI est fermé lors des récréations.

Fréquentation :

La politique d'accueil, définie en collaboration avec la Vie Scolaire, privilégie l'utilisation pédagogique du CDI pour la gestion des flux d'élèves. Le planning hebdomadaire du CDI est affiché à la Vie Scolaire, dans la cour, en salle des professeurs et à l'entrée du CDI. Il est consultable sur l'ENT (rubrique CDI/ Actualités du CDI/Agenda).

La capacité d'accueil est limitée à 25 élèves/heure en provenance de la permanence.

Le CDI est un lieu apprécié, fréquenté de manière constante sur les trois trimestres (fréquentation moyenne quotidienne : 81 élèves, cf. statiques du bilan juin 2018).

Activités menées par les élèves : lecture, emprunts de livres, recherches pour le travail scolaire, travaux de groupe (exposés...), recherches sur l'orientation. L'utilisation des postes informatiques est importante, les élèves réalisent les travaux demandés par les enseignants (diaporamas...) ou se perfectionnent dans l'utilisation d'outils (logiciels de technologie...).

Avec l'acquisition de manuels numériques dans de nombreuses disciplines, les élèves sont aussi demandeurs de postes informatiques afin de réaliser leur travail scolaire (devoirs).

L'équipement informatique :

- 1 poste réservé à la documentaliste
- 6 postes dans la petite salle informatique
- 1 poste dans la grande salle
- 1 scanner et 1 imprimante couleur

Le budget : 2000 euros. Ce budget est stable depuis 2013. Globalisé, il inclut les achats d'ouvrages et les abonnements. Ratio par élève : 5,14 euros.

Axe 1 : La formation des élèves à la maîtrise de l'information et des médias

	Objectifs	Mise en œuvre - moyens
<p>Éducation aux médias et à l'information (EMI) (Parcours Citoyen)</p>	<p>◆ Concevoir et mettre en place un parcours de formation sur les quatre années du collège pour atteindre les compétences rattachées à l'EMI :</p> <p><u>Cycle 3</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir le fonctionnement du CDI - connaître les modes d'organisation de l'information - connaître une méthode simple de recherche d'informations <p><u>Cycle 4</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les médias et les informations de manière autonome - exploiter l'information de manière raisonnée - utiliser les médias de manière responsable - produire, communiquer, partager des informations <p>[Socle commun de connaissances, de compétences et de culture - décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015]</p> <p>◆ Développer l'esprit critique, apprendre à décrypter l'information médiatique.</p>	<p>➤ Formation EMI inscrite à l'emploi du temps :</p> <p>classes de 6^e et 5^e : second trimestre classes de 4^e et 3^e : troisième trimestre</p> <p>➤ AP 6^e : avec les professeurs de français.</p> <p>- Évaluation des compétences du socle (domaine 2 : méthodes et outils pour apprendre ; domaine 3 : formation de la personne et du citoyen ; domaine 5 : représentations du monde et de l'activité humaine).</p> <p>➤ En partenariat avec le réseau Canopé : "Rumeurs et théories du complot, comment éveiller l'esprit critique des élèves ? " Classes de 4^e2, 4^e3 et 4^e4 - 3 séances de 1 heure - 2nd trimestre - avec les professeurs d'Histoire-Géographie.</p> <p>➤ En partenariat avec l'association Inform'Action : "Ateliers participatifs de sensibilisation aux médias pour favoriser l'expression d'une citoyenneté active " 3 classes de 3^e - 2 séances de 2 heures - 3^{ème} trimestre - avec les professeurs d'Histoire-Géographie.</p>

<p>Éducation à l'orientation</p> <p>(Parours Avenir)</p>	<p>Programme d'actions mis en place en collaboration avec la conseillère d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en valeur la documentation du kiosque Onisep - découvrir et consulter des sites fiables sur les formations et les métiers - connaître les cursus de formation - aider les élèves à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau 6^e : découverte des ressources du Kiosque, du logiciel PMB et de Folios. - Niveau 5^e : la connaissance de soi et la connaissance d'un métier, utilisation de l'application GPO 3. - Niveau 3^e : ateliers pour affiner son projet personnel, utilisation de l'application GPO 3.
--	--	---

Axe 2 : La gestion du centre de ressources

	Objectifs	Mise en œuvre - moyens
<p>Organisation des ressources documentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'enrichissement du fonds par une politique d'acquisition qui tienne compte des priorités pédagogiques (projets, orientation, CESC...) et des suggestions des usagers. - Prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers. - Poursuivre l'acquisition de romans de littérature jeunesse pour compléter les collections ainsi que des ouvrages référencés dans la "Liste pour les collégiens" (Éducation nationale). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des besoins des enseignants (conseils d'enseignements, messagerie ENT). - Prise en compte des propositions d'achats des élèves (cahier de suggestions du CDI et via le formulaire inséré dans l'ENT). - Poursuivre les achats de livres et de livres audio destinés aux faibles lecteurs ou aux élèves Dys. (étagère Facile à Lire). - Saisie des nouvelles acquisitions dans le portail documentaire PMB, création d'étagères virtuelles en fonction des genres pour une meilleure lisibilité.

	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'enrichissement de la mangathèque, ainsi que du fonds de bandes-dessinées. - Veiller au maintien d'un fonds de qualité. - Évaluer le fonctionnement du CDI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire du fonds documentaire en fin d'année scolaire afin d'éliminer les documents obsolètes. - Analyser la fréquentation du lieu grâce au logiciel gratuit Cdistat. - Analyser les statistiques de prêt fournies par PMB.
Mise à disposition des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux ressources et les mettre en valeur. - Mettre à disposition des élèves et des professeurs de la documentation relative à l'orientation, à l'information scolaire et professionnelle. - Enrichir régulièrement le portail Netvibes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer d'alimenter la rubrique CDI de l'ENT (nouvelles acquisitions, expositions...). - Mettre en place des actions de promotion des ressources : tables thématiques de lecture, mises en scène de romans... - Promouvoir les ressources numériques auprès des élèves et des enseignants (portail PMB, Netvibes...) - Enrichir le Kiosque Onisep et le portail Netvibes (onglet "orientation"). - Ajouter de nouvelles ressources, veiller à l'efficacité des liens agrégés.
Veille professionnelle, pédagogique et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des informations utiles à la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion dans l'ENT (rubrique CDI/Pour l'équipe éducative) et par la messagerie interne. - Affichage des informations culturelles diverses (documentaliste : référente culture). - Portail Netvibes sur les sites spécialisés, revue professionnelle Intercdi, mutualisation lors des réunions de bassin, listes de discussion académiques (PMB, liseuses)...

Axe 3 : L'ouverture culturelle et la lecture

	Objectifs	Mise en œuvre - moyens
Ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et diffuser les informations culturelles locales et nationales à l'attention de la communauté scolaire. - Favoriser une "ouverture d'esprit" des élèves. - Participer aux manifestations nationales ou locales. - Participer au projet Erasmus "Dans quel monde je vis ?" 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la veille éditée sur l'ENT, utiliser l'affichage. - Organiser des expositions en collaboration avec les enseignants (travaux d'élèves), expositions en prêt (Canopé, Clémi, MGEN...). - Affichage des concours divers (écriture de nouvelles, création de BD...) et accompagnement des élèves participants. - Participation au Printemps des Poètes (9-25 mars) et à la Semaine de la Presse (18-23 mars 2019). - Projet mené par l'enseignante de français de 4^e1, en partenariat avec le Théâtre de la cité. Échanges avec des établissements belges et londoniens. Ateliers d'écriture avec monsieur Sylvain Levey, dramaturge. Rédaction puis mise en voix de textes de théâtre, représentation publique au Théâtre de la cité.
Promotion de la lecture	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les élèves dans le choix des livres. - Séances de choix de romans avec les enseignantes de français. - Favoriser les conseils de lecture "entre pairs". 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de suggestions d'achats. - Fréquence variable, selon les enseignantes. - Création de marques-pages avec avis personnels de lecture par les élèves de 6^e4 (AP français).

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au prix national "Les Incorruptibles". - Rencontrer un auteur de littérature jeunesse. - Mise en place de l'action "Silence, on lit !". - Développer des partenariats avec des structures culturelles locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au CDI : mise à disposition des sélections d'ouvrages pour chaque niveau de classe (CM2-6^e / 5^e-4^e / 3^e-2^{nde}), participation individuelle des élèves volontaires. - 5^e3 et 4^e3 : participation avec l'enseignante de français. - Rencontre programmée au mois de mars 2019. Monsieur Benoît Séverac, auteur toulousain, vient échanger avec les élèves de 2 classes : 4^e3 et 3^e3. - Temps de lecture quotidien, partagé par tous dans l'établissement (élèves, adultes de tous les services). - Présentations d'ouvrages par des libraires et échanges autour des métiers du livre (Librairie de la Renaissance, librairie Les Passantes).
--	---	---